

FONDS DE RECONSTRUCTION D'HAÏTI

MISE A JOUR DU STATUT EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2012

Titre du Projet:	UNDG/HRF – 6 : Plan de Prévention Séisme Grand Nord d'Haïti http://mdtf.undp.org/factsheet/project/00079112				
Entité Partenaire:	Nations Unies	Numéro de la Note Conceptuelle de la CIRH:	CN000408		
Objectif de Développement du Projet:	L'objectif général de ce projet est de réduire la vulnérabilité des départements du Nord-Est, Nord, et Nord-Ouest face à la menace sismique en renforçant la résilience des infrastructures et des populations dans le but de minimiser les pertes économiques et humaines lors d'événements futurs.				
Secteur du PARDH¹:	Réduction des Risques	Secteur de la CIRH:	Réduction des Risques et des Désastres		
Agence(s) en Charge²:	PNUD (partenaire gouvernemental principal: Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales)				
Coût Total du Projet (US\$ millions):	USD9.96million	Montant Total Approuvé de Subvention du FRH (US\$ millions):	USD9.96 million	Montant Total des Fonds du FRH transférés à l'Entité Partenaire (US\$ millions):	USD9.96 million
Autres Bailleurs de Fonds (indiquer le montant par bailleur):	N/A				
Fonds du Projet décaissés (US\$ millions):	USD 1,225,466	Pourcentage du Décaissement par rapport au coût total du projet:	13%		
Fonds du FRH décaissés (US\$ millions):	USD 1,225,466	Pourcentage des fonds du FRH décaissés par rapport au montant approuvé de la subvention du FRH³:	13%		

¹ Plan d'Action pour le Relèvement et le Développement d'Haïti.

² Agence or Agences qui est/sont le(s) bénéficiaire(s) direct(s) de l'Entité Partenaire et qui est/sont responsable(s) de la supervision de la mise en œuvre du projet.

³ Ce pourcentage inclut les frais de 1% de l'agent administratif, en sus des fonds décaissés.

Date d'Approbation Finale du CP du FRH:	26 Mai 2011	Date Effective du Projet⁴:	10 Juin 2011
Durée Prévue du Projet:	3 ans	Date de Clôture Envisagée du Projet :	Juillet 2014

Agence assurant la Mise en Œuvre:	Type d'Organisation (Locale/ONG Internationale, Agence Gouvernementale, etc.):	Financement total du projet acheminé par le biais de l'Agence assurant la Mise en Œuvre (Budgétisé ou Réel):
BRGM : Bureau de Recherches Géologiques et Minières (France) Bureau des Mines et de l'Énergie (BME) (Haïti) Laboratoire National du Bâtiment et des Travaux Publics (LNBTP)	Institut de Recherche (Français) Gouvernement d'Haïti	USD 1.1million
En cours de selection	ONG Internationale	USD 4,762,638.00
MENFP: Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle	Ministère (Haïti)	A confirmer
MICT : Ministère de l'Intérieur et des Collectivités Territoriales	Ministère (Haïti)	A confirmer
MTPTC :Ministère des Travaux Publics, des Transports et des Communications (Laboratoire Nationale du Bâtiment et de Travaux Publics (LNBTP) ; Bureau des Mines et de l'Énergie (BME) (Haïti))	Ministère (Haïti)	A confirmer
Délégations et Grandes Villes du Nord	Institutions nationales	A confirmer
CNIGS: Centre National d'Information GéoSpatale	Institution nationale (Haïti)	A confirmer
En cours de selection	Secteur Privé	A confirmer

⁴ Date de réalisation de toutes les conditions d'efficacité du projet et du début de la mise en œuvre des activités de projet.

Indicateurs Quantitatifs de Résultats (y compris le but):	Progrès:	Pourcentage de ce qui a été planifié:
<p>1. Un comité de conseil « risque sismique » est créé et fonctionne dans chacundes chef-lieux des trois départements du grand nord. Il inclut des professionnels haïtiens représentant le gouvernement local, les professionnels de la construction, les équipes de réponse aux désastres, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Depuis le mois de Juin 2012 deux ateliers ont eu lieu à Ouanaminthe dans le Département du Nord-Est pour compléter les activités de lancement officiel du Projet Plan . - Le sous-bureau du projet pour le Nord’Est a été ouvert et est opérationnel - Les membres des comités de conseil pour les risques sismiques ont été identifiés dans les trois départements du Grand Nord. - Il est prévu que les comités de conseil soient établis formellement avec l’arrivée de la firme spécialisée dont le recrutement est en dernière phase. - Ces comités seront constitués de personnalités suivantes : le Délégué Départemental, le CTD de la DPC, le Directeur de la Planification, le Directeur de TPTC, le Directeur de l’Environnement, le Directeur de Tourisme, le Directeur de l’Education, le Directeur de Conditions Féminines et aux droits des Femmes, le Directeur de la Santé publique et de la population, le Directeur de l’Agriculture, un représentant de l’ISPAN, le Directeur de la Chambre de commerce, le Directeur de la Croix rouge Haïtienne, le représentant de la société civile, le représentant du PNUD (Chef du Projet), un représentant de l’église catholique, un représentant des églises protestantes. 	<p>15%</p>

Indicateurs Quantitatifs de Résultats (y compris le but):	Progrès:	Pourcentage de ce qui a été planifié:
<p>2. Le micro zonage sismique des 4 grandes villes du grand nord est réalisé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quatre ateliers d'information et de formation sur le micro-zonage sismique ont eu lieu dans les quatre grandes villes du Grand Nord (Port de Paix, Cap Haïtien et Fort liberté et Ouanaminthe) pour expliquer les activités. - Les activités pratiques et techniques de micro-zonage dans les villes de Cap Haïtien, Fort Liberté, Port de Paix ont été lancés. Les activités comprennent : (i) des ateliers de Planification et le travail de reconnaissance et de limitation des zones vulnérables; (ii) la prise des mesures H/V (vibration); et (iii) la Cartographie géologique. - Ce travail est mis en place par des experts du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières – Français) en étroite collaboration avec les experts nationaux du Bureau d'Energie et Mines (BEM) et du Laboratoire National de Travaux Publics (LNBTP). <p>Quelques points saillants sur les activités de Micro-zonage sismique par département:</p> <p><i>(i) Département du Nord et du Nord Est</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Des experts géologues de BRGM/BEM/LNBTP effectuent des missions de reconnaissance géologiques et d'études des sols dans les Départements du Nord et du Nord Est. - Ces experts ont prélevé des échantillons de sol et ont cartographié les zones vulnérables des grandes villes (Cap Haïtien, Fort Liberté, Ouanaminthe). - Repérage des conditions de site et prise des mesures géophysiques et géotechniques sur 25 points (centre ville, Fougerolles, Fort St Michel, Shadda, Petite Anse, Madeline, Barriere Bouteille, Bel-air, Fort Bourgeois, Richard Ville, Ti Vautaine, Celicourt, Cité du Peuple, Blue-Hills) pour la ville du Cap-Haitien. - Prise de mesures sur la vibration du sol (H/V) pour la ville de Fort Liberté - Le rapport préliminaire en attache montre la présence des effets de site. - Une deuxième mission géologique est en cours (22 septembre au 5 octobre 2012). Cette dernière continue les reconnaissances géologiques dans les départements du Nord et du Nord Est. <p><i>Département du Nord Ouest</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - La Semaine du 6-12 Aout 2012 : Lancement par les Experts de BRGM /BEM/LNBTP des activités pratiques et techniques de micro-zonage sismique dans les villes de Port de Paix et Saint Louis du Nord avec l'organisation de deux ateliers. - A l'issu de ces ateliers, les travaux pratiques de repérage et de prise de mesures de vibration 	<p>25%</p>

<p>3. Au moins 50% du bâti des 4 principales villes du grand nord est évalué et classé.</p> <p>4. Au moins 6 bâtiments à fort enjeu sont renforcés.</p> <p>5. Au moins 100 maçons, 30 ingénieurs du secteur public et 30 ingénieurs et architectes du secteur privé sont formés et certifiés à la construction parasismique.</p> <p>6. Au moins 3 écoles et 3 hôpitaux servent de démonstrateur pour la réduction du risque sismique et au moins 50% des écoles et des hôpitaux intègrent la menace sismique dans leurs pratiques de préparation.</p> <p>7. Sensibilisation, information du grand public sur les phénomènes de tremblement de terre et des mesures de mitigation.</p>	<p>Le projet est dans la phase finale de sélection de la firme qui assurera la mise en œuvre de cette composante du projet.</p> <p>En attendant cela, le projet a continué à se focaliser sur les activités transversales de sensibilisation de masse et de formation sur les phénomènes de tremblement de terre et le tsunami en collaboration avec les autorités locales et le projet Tsunami UNESCO.</p> <p>En plus des activités de sensibilisation pour rappeler les effets et conséquences du séisme du 7 Mai 1742 qui avait ravagé le Grand Nord. Les séances d'information ont été organisées avec les nouveaux maires (qui ont pris fonction en xxx) et les écoliers dans les grandes villes.</p> <p>Le projet a élaboré des programmes de sensibilisation et de formation pour les enseignants des enseignants.</p> <p><u>Perspectives/Prochaines Etapes</u></p> <p>Le projet est entrain de planifier les activités de commémoration de la journée internationale des catastrophes (13-16 octobre 2012).</p> <p>Les campagnes de sensibilisation de la masse seront organisées pour les communes côtières en collaboration avec le projet Tsunami de l'UNESCO.</p>	<p>7%</p>
<p>8. Un plan de contingence est mis en place pour les trois départements du nord et toutes les équipes d'intervention des départements et des comités communaux sont formés à la contingence sismique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Des consultations initiales ont eu lieu au niveau national afin d'identifier les grandes lignes/l'approche méthodologique de la planification. La proposition est de se focaliser en premier lieu sur la planification de contingence (et un exercice de simulation pour tester cette dernière) dans la ville du Cap Haïtien - prévue au mois de Novembre - - Les Cadres et Techniciens du projet ont pris une part active dans la préparation et l'exécution du SIMEX National 2012 dans le cadre de la préparation de la saison cyclonique 2012 afin de se familiariser avec l'approche Haïtien des SIMEXs et de pouvoir accompagner le consultant dans la mise en œuvre des plans de contingence sismiques. - Le processus de recrutement du consultant pour la préparation des trois plans de contingence sismique est en cours. Celui-ci devrait être déployé pour le mois d'octobre 2012. 	<p>3%</p>

Réalisations Qualitatives par rapport aux résultats attendus⁵:

Les principales réalisations pendant cette période sont :

- Résultats préliminaires des missions de micro-zonages qui montrent des effets de site et liquéfaction dans plusieurs endroits au Cap -Haïtien et Fort liberté.
- Cartographie intermédiaire de micro-zonage sismique qui sera présentée lors de la réunion du comité de pilotage en octobre 2012.
- La formation de staffs du projet sur la prise des mesures H/V et les résultats préliminaires qui montrent les fréquences de vibration importantes dans les sols au Cap Haïtien et à Port de Paix.
- Des ateliers d'information et de sensibilisation organisés pour les élus locaux et des acteurs impliqués dans les activités de la protection civile.
- Identification de l'approche des plans de contingence pour les trois villes du Nord.
- Un travail de plaidoyer continu a été réalisé avec la nouvelle administration, à la fois au niveau national (Ministre de l'Intérieur, Présidence) mais aussi au niveau départemental. Le résultat est une reconnaissance/appropriation importante par la nouvelle administration des objectifs du projet. Ceci est critique pour s'assurer que le projet puisse atteindre son objectif global.
- Une nette prise de conscience de l'importance de faire un plan de prévention de séisme est observée au niveau des élus locaux.

Challenges and autres commentaires⁶:

Le défi le plus important qui a causé un grand retard dans la planification était la finalisation de la sélection de la deuxième firme spécialisée qui va être responsable de la mise en place du volet principal du projet à savoir : évaluation de bâtis, le renforcement (retrofitting) de certaines infrastructures publiques et la formation de la chaîne de construction.

Cette longue procédure dépend du niveau du siège (ACP) pour la décision finale. Le programme de déploiement des experts est déjà établi.

Les Changements actuels dans l'administration communale vont amener le projet à continuer les activités d'information et de formation des autorités locales.

⁵ Inclut (i) réalisations qualitatives (ii) étapes clés (actuelles ou futures) et (iii) tout changement significatif dans les composantes du projet ou les réallocations budgétaires.

⁶ Tel qu'applicable inclut (i) les raisons des délais accusés pour le projet, (ii) les challenges de la mise en œuvre, (iii) statut du financement (écarts de financement, nouvelles sources de financement, ou changements aux contributions initiales), et (iv) toute autre information pertinente.